

nations; le Manitoba avait 6.3 p.c. des automobiles et 5.9 p.c. des condamnations. Il ne faut toutefois pas tirer de conclusion de ces chiffres sans faire remarquer que les codes routiers sont loin d'être uniformes au Canada et qu'aucun compte n'est tenu des degrés d'urbanisation dans les provinces. Ainsi, les trois provinces mentionnées ci-dessus ont de grandes agglomérations, tandis que dans les provinces Maritimes, la Saskatchewan et l'Alberta, dont le degré d'urbanisation est inférieur, les condamnations étaient minimes comparativement au nombre d'automobiles enregistrées.

#### Section 4.—Jeunes délinquants.

Les jeunes gens de moins de 16 ans condamnés au cours des douze mois terminés le 30 septembre 1933 pour différents délits ou contraventions étaient au nombre de 7,453, contre 7,363 en 1932, 7,768 en 1931, 8,425 en 1930, 7,826 en 1929, 7,699 en 1928, 8,185 en 1927 et 7,831 en 1926. Sur le chiffre de 1933, 5,144 étaient coupables d'offenses majeures et 2,309 n'avaient commis que de menus délits: la distinction établie entre les uns et les autres se rapproche sensiblement de la ligne de démarcation qui sépare les adultes condamnés pour crimes et délits graves de ceux condamnés pour menus délits et contraventions. Le tableau 14 relève par province les délits et contraventions commis par les jeunes délinquants en 1932 et 1933.

#### 14.—Jeunes délinquants condamnés pour délits graves et contraventions, par provinces et par sexe, 1932 et 1933.

Province.	Délits graves.				Contraventions.			
	Hommes.		Femmes.		Hommes.		Femmes.	
	1932.	1933.	1932.	1933.	1932.	1933.	1932.	1933.
Ile du Prince-Edouard.....	4	8	-	1	-	2	2	1
Nouvelle-Ecosse.....	177	201	7	8	59	132	19	9
Nouveau-Brunswick.....	183	254	3	8	74	83	13	11
Québec.....	1,207	1,321	86	105	535	656	145	188
Ontario.....	1,679	1,624	93	62	736	741	83	88
Manitoba.....	754	727	66	59	280	223	43	28
Saskatchewan.....	214	142	15	7	21	9	6	2
Alberta.....	288	245	18	16	122	34	4	1
Colombie-Britannique.....	291	349	11	7	114	93	11	8
<b>Totaux.....</b>	<b>4,797</b>	<b>4,871</b>	<b>299</b>	<b>273</b>	<b>1,941</b>	<b>1,973</b>	<b>326</b>	<b>336</b>

**Délits graves.**—Le tableau 15 contient l'énumération des délits graves pour lesquels de jeunes délinquants ont été condamnés de 1927 à 1933. On y voit que le vol et le cambriolage sont les délits les plus fréquents, en 1933, 93 p.c. des délits graves étaient de cette nature.